



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin à vingt heures,
le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de THIL
sous la Présidence de Madame LABBE –HERVE Jessica, adjointe au maire de la commune.

Etaients présents :

Mesdames : LEMERLE-DERBES Cécile - LABBE-HERVE Jessica - VAN DE WOESTYNE
Noémie - CHAMPEAUX Dominique -TELLIER Doriane.
Messieurs : OUDJIDANE Makhlof - NASSOY Gérard- KATEB Clément.

Absents excusés : Mesdames JACQUET Jeanne - DELARUOTTE Catherine ; Monsieur
VAN DE WOESTYNE Jérôme

Madame LEMERLE-DERBES Cécile a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 ;
- Élection des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs ;
- Provisions semi budgétaire pour créances douteuses – budget 2023 ;
- Divers

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023

Approbation du procès –verbal à l'unanimité

II. Election des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs

L'assemblée a opté à l'unanimité pour le vote à mains levées. Madame LEMERLE -DERBES
se présente avec 3 suppléantes : Mesdames Jeanne JACQUET, Catherine DELARUOTTE
et LABBE-HERVE Jessica. Elles sont élues à l'unanimité.

III. Approbation des provisions semi-budgétaire pour créances douteuses / DELIBERATION N°08-2023

Madame Jessica Labbe a lu l'exposé de madame le Maire pour les provisions semi-
budgétaires pour créances douteuses.
Après en avoir délibéré, l'assemblée a décidé à l'unanimité de prévoir des crédits aux
chapitres 68 et78 au budget de l'exercice 2023.

IV. Divers :

Tour de table.

Madame Doriane JONOT a reçu une demande de la part du Cercle de l'amitié (Association de Cormicy, Hermonville, Courcy) pour pouvoir utiliser la salle des fêtes de Thil pendant l'année scolaire 2023/2024 car celle qu'ils utilisent va être en réfections. C'est pour des cours de Pilates. Ce serait bien de leur donner une réponse fin juin.

L'assemblée a donné son accord avec une objection : que cela n'interfère pas avec la gym du lundi ou autres activités de Thil et aussi comment gérer les clefs.

Monsieur Gérard NASSOY propose d'ajouter dans le contrat de location de la salle des fêtes une mention pour se protéger de téléchargements de contenus illégaux via la box internet de la salle des fêtes. Il demande aussi si le téléphone est installé.

Une autre question est posée durant cette discussion.

Peut-on se connecter sur la box internet de la salle des fêtes depuis le portail extérieur ?

Je (Cécile Lemerle-Derbes) suis allée vérifier. Mon téléphone n'a pas pu se connecter à cette box.)

Il se demande aussi s'il faut isoler la salle des fêtes.

Madame Noémie Van de WOESTYNE a demandé si on sait qui a pollué le vivier.

Madame CHAMPEAUX mentionne qu'elle a vu des personnes du Grand Reims le 7 ou 8 mai et qu'ils ont fermé la trappe.

Madame Dominique Champeaux rapporte que le problème des chats errants revient. La plupart des femelles qui ont été stérilisées se sont faites écrasées. Monsieur Kateb dit qu'il n'est pas étonné car les voitures roulent assez vite. Il faut faire quelque chose

Elle évoque le chemin « des champs Nouvelets » qui a été détérioré.

Séance terminée.